

Comité des Fêtes,
Mairie, 8, rue de la Cascade
23350 La CELLETTE
tél. 05 55 80 62 97
comfeteslachellette@hotmail.fr

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ DES FÊTES DU 16 juin 2018 à 19h

Contexte :

Plusieurs bénévoles ont exprimé le souhait de mettre en place la traditionnelle randonnée « la Cellettoise ». Compte tenu de la situation actuelle du Comité des Fêtes, qui a été mis en veille suite à l'assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 2018, en application des statuts modifiés par Assemblée générale extraordinaire du 08 décembre 2017, il convient de réunir une assemblée générale extraordinaire afin de constituer un conseil d'administration.

Aussi une invitation à participer à une assemblée générale extraordinaire le 16 juin 2018 a été adressée par mail aux bénévoles, par courrier aux bénévoles et aux habitants de la commune ne disposant pas d'un courriel, a été publiée dans les journaux locaux La Montagne et l'Echo du Berry-

Présents :

Annie AUDOUX, Zoé BRASIER, Huguette COSTA, Joëlle GRAZIERA, Hélène JAUMOT, Nicole CHAUMETTE, Annie PETIT, Monique RANTY, Chantal TRIDON, Camille CARCAT, Raymond CHAUMETTE, Gérard DUMAS, Jean DUMESNIL, Alain HUBERT, Gérard LAFOND, René LAFOND, Jean-Claude LALANDE, Michel LASSOUT, André MAUNE, Claude MOULINAT Joseph RANTY, Raymond TRIDON,

Excusés : Paul et Michèle DECHANSIAUD, Jacques et Bernadette GADAIX, Emeric ECLUSE, Marie-Claude et Maurice NICOLAS, Jean et Paulette BARAT, Chantal BOUTINAUD, Joël CASELLI, Claire CHEZAUBERNARD, Francois PELLETIER, Mauricette PLISSON. Louissette LALANDE, Francis CHOPINAUD, Monique BRUNET.

La séance est ouverte par l'ancien président Camille CARCAT, qui remercie les personnes de leur présence et communique la liste des excusés.

Après avoir rappelé le contexte, le cadre statutaire et la demande pressante de bénévoles pour organiser la randonnée qui est labellisée dans le cadre RANDO Quali'iti Creuse et qui est un point fort d'attraction de la commune, il précise que conformément aux statuts le conseil administration doit comporter 6 membres.

Camille CARCAT sollicite le plus ancien, présent dans l'assemblée, pour présider cette Assemblée générale dont l'ordre du jour est la constitution d'un conseil d'administration.

René LAFONT accepte la présidence.

Il sollicite deux scrutateurs, Joëlle GARZIERA et Nicole CHAUMETTE qui acceptent et demande à Camille CARCAT d'assurer le secrétariat.

Des actes de candidature avaient été joints aux invitations, aucune demande n'a été reçue, seul Jacques GADAIX a communiqué oralement à l'ancien président son accord pour participer au conseil d'administration si le nombre de 6 n'était pas atteint.

Après appel de candidatures parmi les présents, il est recensé les candidatures de :
Zoé BRASIER, Nicole CHAUMETTE, Michel LASSOUT, Claude MOULINAT, Monique RANTY, et Jacques GADAIX.

L'assemblée sollicite l'ancien président, Camille CARCAT, en cooptation pour la mise en place d'une continuité administrative et technique, il accepte.

Le président René LAFOND, soumet au vote. Les membres candidats et cooptés sont élus à l'unanimité.

Le président sollicite Jean-Claude LALANDE et Joëlle GARZIERA pour assurer les fonctions de vérificatrices aux comptes. Ils acceptent et sont élus à l'unanimité pour un an.

Le président félicite les élus et invite les présents à se retrouver autour du verre de l'amitié. Pendant ce temps les élus constituent leur bureau.

La séance est levée à 20H.

Le président de séance	Scrutatrice 1	Scrutatrice 2	Secrétaire de Séance
René LAFOND	Joelle GARZIERA	Nicole CHAUMETTE	Camille CARCAT